



Projet pilote Passerelle GSO – *Terminale* 1SGED/1SGEA

Synthèse du rapport d'évaluation

SCRIPT

Division du Traitement des données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative

Division du développement du curriculum

2023

Synthèse du rapport d'évaluation sur le projet pilote *Passerelle*

Table des matières

Introduction	1
La perception par les élèves	3
Expérience vécue par les élèves de terminale GED/GEA.....	3
Questionnaire GSO.....	4
La perception du personnel enseignant	5
La perception des participants aux ateliers de réflexion	6
Evaluation chiffrée des inscriptions et de la réussite de la formation	7
Conclusions générales.....	8

Introduction

Au cours des dernières années, une pénurie grandissante a été constatée au sein du secteur socio-éducatif au Luxembourg. Le Ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) se doit de focaliser son attention sur cette pénurie, d'autant plus que les prévisions démographiques indiquent une croissance continue de la population et, par conséquent, une croissance de la demande, entre autres, envers les structures d'accueil de la petite enfance et de l'éducation formelle et non-formelle. A cette fin, un groupe de travail a été mis en place afin de proposer des solutions possibles visant une augmentation du personnel qualifié dans le secteur. Le résultat de ces travaux a mené à la mise en place du projet pilote *Passerelle*, permettant aux élèves diplômés de la section *Sciences sociales* (GSO) de l'enseignement secondaire général (GSO) d'accéder au *Diplôme d'État d'éducateur* et d'être ainsi employé en tant qu'*éducateur diplômé*¹.

La présente évaluation, réalisée entre septembre 2021 et février 2023, a été chargée de relever des données qualitatives et quantitatives afin d'analyser cette nouvelle voie de formation de manière multi-perspective. Elle a comme objectif de mettre à disposition des décideurs des informations éclairées permettant une orientation future de ce parcours de formation.

Afin de mieux comprendre l'analyse présentée par la suite, il est indiqué de présenter les différentes voies de formation traditionnellement en place et d'illustrer le fonctionnement de la *Passerelle*. La formation initiale est dispensée au sein du Lycée Technique pour Professions Educatives et Sociales

¹ Bien que ce terme n'existe pas dans les textes officiels, le dénomination « éducateur diplômé » est couramment utilisée pour désigner un éducateur ayant obtenu le *Diplôme d'État d'éducateur* ainsi que le droit d'exercer par le service de reconnaissance des diplômes.

(LTPES) situé à Mersch. Les élèves souhaitant se former au métier de l'éducateur y accèdent en classe de 2GED, obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires après la classe de 1GED et peuvent suivre une année terminale 1SGED afin d'obtenir le *Diplôme d'État d'éducateur*. Cette formation à plein temps vise à transmettre les compétences théoriques et pratiques, à travers des cours et des stages intégrés, nécessaires à une intégration du marché du travail dans le secteur socio-éducatif.

Une deuxième voie de formation est dispensée à l'École Nationale pour Adultes (ENAD) à Luxembourg-Ville. Cette formation vise les mêmes objectifs que la formation dispensée auprès du LTPES, en proposant une formation en cours d'emploi à des élèves adultes disposant déjà d'une certaine expérience professionnelle. Le parcours est identique à celui proposé en formation initiale, c'est-à-dire une formation à partir de la classe de 2^{ème} (2GEA) vers une classe de 1^{ère} (1GEA) menant au diplôme de fin d'études secondaires qui peut être complété par une année terminale (1SGEA) pour accéder au *Diplôme d'État d'éducateur*. Cette formation en alternance propose donc une qualification à des personnes travaillant déjà dans le secteur.

La mise en place du projet pilote *Passerelle* apporte une voie de formation supplémentaire permettant aux élèves ayant obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires dans la section *Sciences sociales* (GSO) au sein de la division des professions de santé et des professions sociales d'intégrer la classe terminale de la section de la formation de l'éducateur (1SGED/1SGEA) et d'accéder ainsi au *Diplôme d'État d'éducateur* par une année supplémentaire de formation. Par la suite, à des fins de lisibilité, ces élèves seront appelés « élèves *Passerelle* » et la voie de formation qu'ils suivent sera dénommée « formation *Passerelle* ».

L'évaluation réalisée par le SCRIPT se base sur plusieurs éléments. D'un côté, les différentes parties prenantes (élèves, personnel enseignant, directions des établissements scolaires, représentants des fédérations et associations professionnelles) ont pu exprimer leur position à travers des ateliers de réflexion, des entretiens et des questionnaires et, d'un autre côté, les résultats scolaires des élèves ayant emprunté la voie *Passerelle* ont été analysés. Cette synthèse du rapport d'évaluation vise à résumer les principaux résultats de l'analyse réalisée. Pour des informations supplémentaires, il est conseillé de se référer au rapport détaillé, disponible en langue allemande, qui comporte également un rapport approfondi sur les ateliers de réflexion, rédigé en langue luxembourgeoise.

La première partie de cette synthèse se base sur la perception des élèves inscrits en classe terminale de la formation de l'éducateur au cours de l'année 2021/22 ainsi que des élèves suivant actuellement leur formation au sein de la section *Sciences sociales* (GSO). Dans la seconde partie de ce résumé, nous présentons le point de vue du corps enseignant des établissements scolaires offrant la formation de l'éducateur. La troisième partie est consacrée à un compte rendu succinct des discussions menées au

cours des ateliers de réflexion. La quatrième partie expose les données chiffrées quant aux inscriptions et aux résultats obtenus par les élèves ayant suivi l'année terminale de la formation de l'éducateur au cours de l'année scolaire 2021/22. Finalement, la partie concluante vise à synthétiser les résultats de l'évaluation et à présenter les principales pistes possibles pour une augmentation du nombre de nouveaux diplômés dans le secteur socio-éducatif.

La perception par les élèves

Expérience vécue par les élèves de terminale GED/GEA

Afin d'analyser l'expérience vécue par les élèves inscrits en classe terminale de la formation de l'éducateur (GED ou GEA) au cours de l'année scolaire 2021/22, l'évaluation a été basée sur des questionnaires et des échanges en personne avec des élèves suivant l'année terminale dans un des établissements scolaires offrant la formation de l'éducateur. Il s'agit donc des élèves suivant le parcours traditionnel ainsi que des élèves *Passerelle*. Les données quantitatives et qualitatives ainsi collectées permettent de relever les éléments suivants. En ce qui concerne la satisfaction générale des répondants, il a été constaté que les élèves *Passerelle* montrent une satisfaction globalement plus élevée que les élèves du parcours traditionnel. Parmi les réponses, 81 % des élèves *Passerelle* se disent satisfaits, voire très satisfaits, contre 60 % des élèves traditionnels et aucun élève *Passerelle* se dit déçu de la formation alors que 21 % des élèves traditionnels se montrent insatisfaits de leur formation.

Questionnés par rapport à leur image du métier, les répondants, toutes voies de formation confondues, ont dressé un portrait reposant sur des valeurs telles que le respect, l'engagement et l'appréciation. Au niveau des compétences qui caractérisent le métier, les répondants ont cité le sens de la responsabilité, la flexibilité et l'assistance. Les éléments mis en avant par les élèves de terminale dressent un portrait très positif du métier de l'éducateur.

Les élèves de terminale ont également été demandés de se positionner par rapport au niveau de leurs compétences théoriques et pratiques. Par rapport aux compétences théoriques, les élèves traditionnels et les élèves de la *Passerelle* se qualifient de compétents à très compétents. La seule différence notable entre les deux groupes de répondants se situe au niveau de la planification détaillée d'une situation d'apprentissage pour laquelle les élèves *Passerelle* se qualifient de compétents alors que les élèves traditionnels se qualifient de compétents à très compétents. Concernant les compétences pratiques, cette tendance générale se confirme également. Les répondants, toutes classes confondues, se qualifient de compétents à très compétents. Pour cette partie, la seule différence notable entre les deux groupes d'élèves se situe au niveau de l'application du vocabulaire technique au sein de l'équipe professionnelle qui pose davantage de problèmes aux élèves *Passerelle*.

En vue de se prononcer sur l'employabilité des élèves *Passerelle*, un questionnaire a été établi et distribué aux élèves concernés en février 2023. Au moment du questionnaire, 100 % des élèves *Passerelle* avaient trouvé un emploi. En raison de la pénurie actuelle, cette absorption immédiate semble toutefois évidente. Une analyse plus poussée sur la durée pour décrocher un emploi a montré que 60 % des élèves avaient une proposition d'emploi avant même l'obtention de leur diplôme, 27% se sont vus embauchés en dedans un mois et les 13 % restants ont trouvé un emploi au plus tard après 3 mois. Questionnés par rapport à leur satisfaction face aux efforts investis pour accéder à une qualification supplémentaire et, par là, à un emploi dans le secteur socio-éducatif, une large majorité des élèves *Passerelle* se montre tout à fait satisfaite.

En guise de conclusion sur la perception des élèves, il faut donc constater que le parcours de formation a été une mesure bénéfique pour les élèves *Passerelle* puisqu'il leur a permis d'accéder à une qualification, le *Diplôme d'État d'éducateur*, et de trouver un emploi dans un délai très raisonnable.

Questionnaire GSO

Afin d'analyser le potentiel pour une intégration de la formation de l'éducateur par des élèves de la section *Sciences sociales*, un questionnaire a été adressé aux 2500 élèves inscrits dans cette section au cours de l'année 2021/22. Le taux de réponse a été de 19%. Ces réponses proviennent d'élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} pour environ un quart chacune et d'élèves inscrits en classe de 2^{ème} pour 41%. Les élèves de la classe de 1^{ère} sont représentés par 8 % des réponses.

Les répondants statuent qu'ils seraient contents de pouvoir réaliser un stage (entre 53% et 58% selon l'année de formation) ou plusieurs stages (entre 15% et 26% selon l'année de formation) au cours de leur parcours scolaire. Pour les classes de 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème}, environ un cinquième des élèves expriment être contents de ne pas être obligés de réaliser un stage au cours de leur formation. En ce qui concerne leur orientation future, les élèves répondants des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, qui pourraient encore intégrer la formation de l'éducateur en classe de 2^{ème}, statuent à raison de 60% qu'ils souhaitent poursuivre leur parcours au sein de la section GSO. Seuls 12 élèves étaient intéressés à intégrer la formation de l'éducateur au moment de l'enquête. Les autres répondants sont encore indécis quant à l'orientation de leur parcours de formation.

Pour les élèves des classes de 2^{ème} et 1^{ère}, un peu plus de deux tiers des répondants statuent envisager de poursuivre leur parcours de formation par des études universitaires majoritairement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Environ 10% des répondants envisagent d'intégrer le marché du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme et environ 15% sont indécis face

à cette question. Seuls environ 5% des élèves questionnés envisagent emprunter le parcours de la formation *Passerelle*.

Interrogés sur leur satisfaction face au choix de leur section pour la classe de 2^{ème}, les deux tiers des répondants des classes de 2^{ème} et 1^{ère} expriment avoir fait le bon choix. Seuls 4,3% statuent qu'ils auraient préféré intégrer la formation de l'éducateur si les conditions l'avaient permis.

Un autre volet du questionnaire s'est intéressé à l'implantation géographique du LTPES et au régime linguistique proposé. Parmi les 47% des répondants à partir de la classe de 2^{ème} potentiellement intéressés par la formation de l'éducateur, 17% statuent que l'emplacement actuel à Mersch leur convient. 11% des répondants expriment leur intérêt pour la formation sous la condition d'une implantation supplémentaire au sud du pays. Pour 19% des répondants, la formation serait peut-être envisageable sous cette même condition.

En ce qui concerne le régime linguistique actuellement proposé (disciplines de spécialisation en partie en français et en partie en allemand), 46% des élèves se sont montrés satisfaits de ce modèle. Le questionnaire a proposé comme alternatives deux régimes linguistiques avec une seule langue pour les disciplines de spécialisation dont 38% des élèves ont opté pour la langue allemande et 16% pour la langue française. Cette configuration ne change pas considérablement en triant les réponses entre les élèves préférant le site de Mersch et ceux souhaitant un lieu de formation au sud du pays. Un peu plus de la moitié des répondants se montrent donc intéressés par des régimes linguistiques alternatifs pour la formation de l'éducateur.

En guise de conclusion sur cette partie de l'évaluation, il convient de retenir que seul un faible pourcentage des élèves de la section GSO ayant répondu au questionnaire sont réellement intéressés par la formation d'éducateur. Concernant le régime linguistique pratiqué, les appréciations sont mitigées puisque, sur les réponses obtenues, une moitié des élèves se montre satisfaite du régime actuel et l'autre moitié se prononce en faveur de régimes mono-linguistiques.

La perception du personnel enseignant

À l'aide d'un questionnaire, une analyse a été réalisée sur la perception du personnel enseignant des deux établissements scolaires ayant effectivement accompagné ou enseigné des élèves *Passerelle*. La totalité de l'équipe pédagogique de l'ENAD a participé à cette enquête. Cette équipe se compose de 5 personnes principalement en charge de l'enseignement et de l'encadrement de la classe regroupant tous les élèves *Passerelle*. Pour le LTPES, 9 membres du corps enseignant ont répondu à l'enquête. Ce faible taux de participation s'explique par le fait que le corps enseignant n'a pas été informé sur le

parcours antérieur de leurs élèves et, comme les élèves *Passerelle* ont été répartis sur toutes les classes, le personnel enseignant aurait donc pu ne pas se sentir concerné par le questionnaire.

En général, le personnel enseignant s'est montré satisfait, sous réserve, quant au développement des compétences et du savoir-faire des élèves. De même, ils s'expriment plutôt positivement sur la coopération au sein du corps enseignant et de la réalisation du projet au sein de l'établissement. Cette satisfaction est pourtant à mettre en relation avec leur nette insatisfaction envers le matériel didactique spécifiquement dédié aux élèves *Passerelle*. Bien que les deux établissements aient mis en place des aides spécifiques pour les élèves du projet pilote, les titulaires répondants auraient souhaité davantage de matériel adapté aux besoins spécifiques de leurs élèves. Parmi les raisons qu'ils expriment pour expliquer cette satisfaction mitigée, le personnel enseignant a également mis en avant un manque de temps de préparation en amont du projet pilote, des efforts supplémentaires pour l'encadrement des élèves *Passerelle* par rapport aux élèves traditionnels et exprimé un doute quant à un développement suffisant des compétences sur la durée de formation d'une seule année.

Questionnés plus en détail sur le développement des compétences théoriques et pratiques, le corps enseignant répondant s'exprime de façon plus nuancée. Concernant l'acquisition des compétences théoriques et de leur mise en écrit, le corps enseignant est d'avis que les élèves *Passerelle* ont acquis ces compétences de manière très limitée. Il en est de même pour le transfert de ces compétences à la pratique professionnelle.

En guise de conclusion, les représentants du corps enseignant ayant répondu à l'enquête expriment un certain scepticisme par rapport à une adéquation entre la formation *Passerelle* et le développement des compétences nécessaires pour l'exercice du métier de l'éducateur.

La perception des participants aux ateliers de réflexion

A la demande du MENJE, des ateliers de réflexion regroupant différentes parties prenantes de la formation *Passerelle* ont été mis en place afin de permettre des discussions tout au long de la première année du projet pilote. Des membres des directions des établissements offrant la formation *Passerelle*, des représentants de fédérations et associations professionnelles ainsi que des représentants du corps enseignant ont ainsi participé à six ateliers organisés et animés par le SCRIPT en vue de mener des réflexions sur la situation actuelle et future du projet pilote *Passerelle* et de la formation de l'éducateur en général.

Une préoccupation majeure des participants a été le manque considérable de personnel qualifié disponible pour le secteur socio-éducatif. En même temps, ils se sont questionnés sur les possibilités

d'assurer la qualité de la formation de l'éducateur, que ce soit par la voie traditionnelle ou par la formation *Passerelle*. Le sujet central souvent discuté lors des ateliers a été l'acquisition des compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur en l'espace d'une seule année scolaire. Le constat final sur le projet pilote *Passerelle* de la part des participants a été que cette voie de formation demande des efforts considérables aux élèves et au personnel encadrant et que ce parcours ne permettrait toutefois pas de combler le manque énorme de personnel dans le secteur.

Afin d'améliorer l'intégration des élèves *Passerelle* au sein d'une classe terminale de la formation de l'éducateur, les participants ont également réfléchi à des adaptations possibles de la section *Sciences sociales*. Le projet pilote, tel qu'il est actuellement en place, demande des efforts considérables de la part des élèves et du personnel enseignant. Cette situation pourrait être améliorée par des adaptations comme, par exemple, des aménagements des parcours de formation alternatifs ou au sein de la formation *Passerelle*. En vue d'une augmentation du nombre d'inscriptions dans la formation traditionnelle, les participants ont statué qu'une amélioration de l'orientation scolaire des élèves constitue une piste prometteuse. Inspirée par les enseignements tirés du projet *Passerelle* et en vue d'une amélioration de la formation accélérée, une majorité des participants s'est exprimée en faveur d'un parcours de formation spécifique, tenant compte du parcours de formation antérieur des candidats potentiels, tant au niveau du contenu qu'au niveau de la durée. Ceci implique donc l'élaboration d'une formation théorique et pratique régulée par des critères d'admission clairs et spécifiques qui, par la suite, permet l'accès à la classe terminale de la formation de l'éducateur actuelle.

Les discussions menées dans les ateliers de réflexion ont donc permis de relever plusieurs pistes sur d'éventuels réaménagements du parcours *Passerelle* sans qu'un de ces scénarios aie été retenu à l'unanimité. Certains participants restent toujours très sceptiques par rapport à une formation accélérée visant le *Diplôme d'État d'éducateur*, essentiellement en ce qui concerne les compétences théoriques et pratiques à développer au sein d'une seule année scolaire.

Evaluation chiffrée des inscriptions et de la réussite de la formation

Au cours de l'année scolaire 2021/22, la formation *Passerelle* a été offerte pour la première fois. Au LTPES, 210 élèves ont été inscrits en classe terminale traditionnelle et 16 élèves *Passerelle* ont intégré cette même classe. En ce qui concerne l'organisation des classes, ces derniers ont été répartis sur les classes terminales afin de proposer une formation équivalente à tous les élèves. Pour l'ENAD, 47

élèves ont été inscrits en classe terminale par la voie traditionnelle et 20 élèves pour la formation *Passerelle*. Une classe spécifique pour ces derniers a été ouverte afin de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes spécifiques de la part de ces élèves. Concernant les abandons des élèves *Passerelle* au cours de l'année scolaire, 3 élèves ont quitté le LTPES et aucun n'a quitté l'ENAD. Pour les élèves traditionnels, ce nombre s'élève à 20 pour le LTPES et à 3 pour l'ENAD. Ceci revient à une perte des effectifs toutes classes confondues d'environ 9 %.

Afin d'analyser le taux de réussite en classe terminale, l'évaluation s'est basée sur le nombre d'inscrits en fin d'année scolaire. Le taux de réussite toutes classes confondues s'élève à 94 % et est identique pour les élèves traditionnels et les élèves *Passerelle*. Les résultats de la première année du projet pilote indiquent que les élèves *Passerelle* ont développé un niveau de compétence et de savoir suffisant pour l'obtention du *Diplôme d'État d'éducateur*. Ces résultats expriment donc une réussite pour les premiers élèves ayant suivi la formation *Passerelle*.

Conclusions générales

Après l'analyse de tous les éléments présentés ci-dessus, il est possible de dresser des conclusions générales et des pistes de réflexion pour le futur de la formation au métier de l'éducateur.

Tout d'abord, en ce qui concerne les élèves *Passerelle*, il convient de retenir qu'au vu des résultats de fin de formation ces élèves ont réussi tout aussi bien lors des examens que leurs camarades ayant suivi la formation traditionnelle. Ils se montrent satisfaits de la formation et ont été absorbés quasi immédiatement par le marché du travail vu la pénurie. Pour eux, le projet pilote a donc certainement été bénéfique. Cette réussite est certainement étroitement liée à l'engagement du corps enseignant et de toute la communauté scolaire.

Du point de vue du personnel enseignant, une mise en garde a été exprimée face à un éventuel manque de compétences théoriques qui constitue, à leur avis, le fondement primordial pour une bonne pratique professionnelle.

Les participants aux ateliers ont également avancé que la formation *Passerelle* demanderait des efforts considérables de la part des élèves et de toute la communauté scolaire. Néanmoins, les participants considèrent qu'un modèle de formation accélérée est à retenir mais avec des aménagements par rapport à la formation *Passerelle* actuelle. Bien que les établissements scolaires aient déjà pratiqué quelques adaptations pour la deuxième année du projet pilote, des ajustements supplémentaires devraient être envisagés. Parmi les pistes discutées figurent, par exemple, l'introduction d'une véritable année *Passerelle* permettant une remise à niveau avant l'intégration

d'une classe terminale ou encore des conditions d'admission clairement définies, de préférence par les autorités ministérielles. Au cas où des réaménagements de ce type seraient appliqués, une ouverture de la formation au métier de l'éducateur à des diplômés d'autres sections serait envisageable pour une bonne partie des participants. Toutefois, il faut veiller à ce que les ressources humaines et structurelles soient en adéquation avec les objectifs d'augmentation du nombre de diplômés afin d'assurer la qualité de la formation et des futurs *éducateurs diplômés* sur le terrain.

Une piste de réflexion supplémentaire s'est ouverte suite à l'enquête menée auprès des élèves de la section *Sciences sociales*. En considérant les réponses quant au régime linguistique pratiqué, une bonne moitié des élèves s'est montrée intéressée par une formation à régime mono-linguistique. Afin d'attirer davantage de candidats pour la formation de l'éducateur, il serait donc indiqué de réfléchir à une mise en place de régimes linguistiques alternatifs. Cette piste semble d'autant plus indiquée puisque le nombre de classes internationales au sein de l'enseignement secondaire public s'accroît continuellement et que cette voie de formation n'offre, à ce stage, pas encore de formation spécifique aux métiers du section socio-éducatif.